



Association Temps Libre

2, avenue de la gare 30190 St-Geniès-de-Malgoirès

Tél : 04.66.63.14.36 — Site : www.temps-libre.org

Atelier Pâtisserie

Inscriptions : Kiliane Grenier : 07 83 53 00 02

Ou kiliane.grenier@temps-libre.org



Nom Prénom

Date de naissance Age.....

Adresse
.....

Code postal Ville

☎ 📱

Courriel@.....

Atelier Pâtisserie : (cocher l'heure choisie) :

Vendredi 28 octobre

9h/12h ou

13h30/16h30

Adhésion individuelle obligatoire à l'association de 15 €

Tarif adhérent par demi-journée : 15 €. En cas d'absence la séance ne sera pas remboursée.

Autorisation de saisie de mes données personnelles : oui non

J'autorise l'association Temps Libre à me photographier et où me filmer dans le cadre des activités de l'association : Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, et l'accepte.

Date :

Signature :

CHARTRE DE L'ADHERENT

Temps Libre tente de répondre aux besoins et attentes exprimés par les familles du territoire Leins gardonnenque. L'association se donne pour objectif d'être un élément d'animation et de développement rural en encourageant l'éveil à la culture, au sport, aux loisirs mais surtout en tentant de maintenir et de renforcer le lien social, dans un monde qui se fait de plus en plus individualiste. L'association œuvre pour « renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide ». Les activités proposées doivent permettre de dépasser les frontières, qu'elles soient de la langue, de la réussite scolaire, des statuts sociaux, ou des générations. L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences. Le projet de l'association Temps Libre est élaboré pour s'appliquer à tous, à tous les âges de la vie. Il est organisé autour des valeurs fondamentales de l'éducation populaire comme : l'égalité, la liberté, la solidarité, la participation de tous, la laïcité. Le soutien financier des adhérents de l'association constitue un apport fondamental pour le développement des projets et leur concrétisation